



**Saki International Fund**  
Part - ISIN : FR0007039144

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild  
FIA soumis au droit français

**Objectifs et politique d'investissement**

**Objectif de Gestion :** Le FIA a pour objectif de réaliser, à moyen terme, une surperformance par rapport à son indice de référence.

**Indicateur de référence :** 30% HFRI-I Liquid Alternative UCITS Index converti en euro+ 35% Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Value Hedged EUR + 35% MSCI AC World (NR) converti en euro, dividendes nets réinvestis

**Politique d'investissement :** La société de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire. L'actif du FIA sera investi en titres vifs et en parts ou actions d'OPC y compris indiciels.

Le portefeuille est composé :

- de 0% à 50% d'actions ou d'OPC actions, largement répartis entre les secteurs économiques et les zones géographiques,
- de 10% à 100% d'obligations ou d'OPC d'obligations ou monétaires, de toutes formes, tant français qu'étrangers,
- jusqu'à 40% en parts ou actions d'OPC et fonds d'investissement de gestion alternative de droit français, agréés par l'AMF.
- ainsi que de créances négociables dans le cadre de la gestion de la trésorerie.

Ces OPC seront sélectionnés selon la stratégie décrite ci-après. Cette allocation d'actifs est déterminée en fonction :

- du contexte macro économique : anticipations de croissance économique, politiques monétaires des différentes zones ou bien encore perspectives des parités de change,
- de la progression des bénéfices des sociétés (toutes tailles confondues), sur les niveaux de valorisation des différents marchés et sur l'évolution de la liquidité.

Au sein de chacune des deux classes d'actifs actions et obligations, la société de gestion applique le processus suivant :

- sur la partie actions :

L'exposition aux marchés actions en direct et/ou via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers

représentera de 0% à 50% de l'actif net du FIA. L'allocation géographique se fera entre les différentes places boursières mondiales, dont les marchés émergents pour 25% au maximum de l'actif net. Toutefois, les entreprises de petite capitalisation ne représenteront pas plus de 10% de l'actif net.

- sur la partie taux :

L'exposition aux marchés de taux et monétaire en direct et/ou via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers représentera de 10% à 100% de l'actif net du FIA. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés, dans le but de dynamisation ou de protection de la performance, le FIA pourra dans la limite d'une fois l'actif net :

- avoir recours à des contrats de futures ou options, négociés sur des marchés organisés ou réglementés pour piloter l'exposition actions ou instruments de taux, de manière à ce que l'exposition au risque actions ne dépasse pas 50% de l'actif net et que l'exposition au risque de taux reste comprise entre 10% et 100% de l'actif net.
- utiliser des contrats de change à terme ou swaps de change, de manière à couvrir les risques liés aux variations de change.

**Durée de détention recommandée supérieure à 2 ans**

**Fréquence pour acheter ou vendre des parts :** Chaque vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11h sur la valeur liquidative du jour.

**Affectation des revenus :** Capitalisation et/ou Distribution

**Affectation des plus-values nettes réalisées :** Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

**Profil de risque et de rendement**



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Ce FIA est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

**Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :**

**Risque de crédit :** risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

**Risque de liquidité :** risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

**Risque lié aux dérivés :** le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

**Risque lié aux contreparties :** il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

# Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le FIA sur une année	
Frais courants	1,48%
Frais prélevés par le FIA dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b> 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 30% de l'indice HFRI-I Liquid Alternative UCITS Index converti en euro, pour 35% de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Value Hedged EUR et pour 35% du MSCI AC World (NR) converti en euro	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.

L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

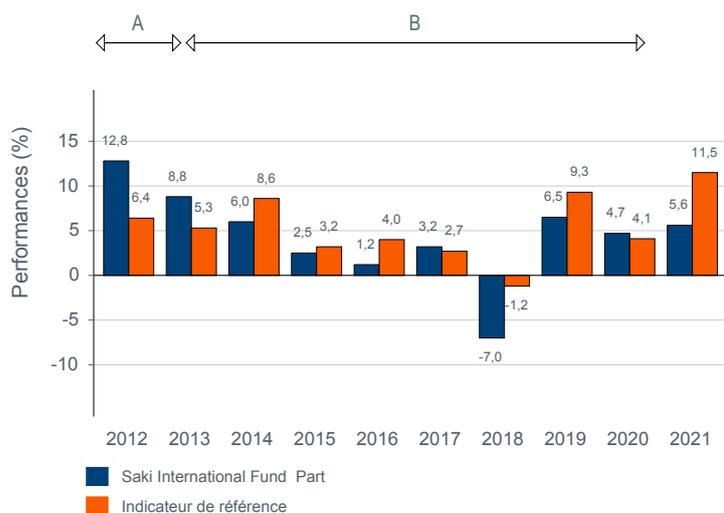
Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

La commission de performance payée au cours du dernier exercice clos en décembre 2021 représente -0,03% de l'actif net moyen.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus du FIA et sur le site internet [www.edram.fr](http://www.edram.fr).

## Performances passées



A : Jusqu'au 31/05/2013 l'indice de référence était 50% Eonia Capitalisé Ex WE + 30% MSCI AC World + 20% BarCap Euro-Aggregate Treasury 7-10 Y (EUR)

B : Jusqu'au 17/09/2020 l'indice de référence était 50% Eonia Capitalisé (EUR) + 30% MSCI AC World (NR) + 20% BarCap Euro-Aggregate Treasury 7-10 Y (EUR), les performances affichées avant cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité, le fonds ayant changé de stratégie d'investissement et de profil de rendement/risque.

## Informations pratiques

La banque dépositaire du FIA est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus du FIA, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet [www.edram.fr](http://www.edram.fr).

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

Saki International Fund a été lancé le 17/12/1999

Date de lancement de la part : 12/1999

Indicateur de référence : 30% HFRI-I Liquid Alternative UCITS Index converti en euro + 35% Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Value Hedged EUR + 35% MSCI AC World (NR) converti en euro, dividendes nets réinvestis

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Le FIA et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Le FIA peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). Le FIA ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2022.